



Stéphane LE FOLL

Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt
78, rue de Varenne
75349 Paris 07 SP

Paris, le 16 décembre 2016

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, les problèmes liés à la disparition des abeilles ont contribué depuis plusieurs années à un effondrement de la production.

La récolte 2016 sera l'une des pires de l'histoire apicole de ces cinquante dernières années.

Compte tenu de la faiblesse des volumes, le circuit court est extrêmement dynamique. Ce n'est pas le cas du circuit long. Outre que les prix sont nettement à la baisse, il n'y a quasiment pas d'acheteurs pour le miel en fûts.

Il ne faut pas chercher bien loin la raison de ce marasme. Vous trouverez, en annexe deux documents récents (début novembre 2016) qui témoignent de l'ampleur de la fraude sur le marché du miel :

- L'un émanant du professeur NORBERTO GARCIA qui traite du marché mondial,
- L'autre émanant du SPMF qui traite, en plus, du marché français.

Nous souhaitons réagir efficacement, de manière transparente et en toute confiance, entre les représentants de la filière et les services de l'État.

Nous comptons sur vous pour ne pas laisser pourrir cette situation. Il faut mettre fin à ce processus mortifère.

Sachez que cette fraude est encore plus prégnante sur d'autres productions, en particulier la gelée royale.

Suite à la présence de Mme la ministre de l'environnement SEGOLENE ROYAL, au Congrès de l'Apiculture de Clermont Ferrand (27 octobre 2016), la communication sur les miels fraudés ne se cantonne plus à la presse spécialisée. Elle a été reprise par l'AFP, la presse régionale et, globalement, petit à petit, tous les médias (radios, télévisions etc.).

Cette situation est une atteinte très grave à la protection du consommateur. Même sur le créneau de la vente directe, il est parfois abusé. Sous étiquette « France », le produit qu'il achète est, en fait, de l'importation.



D'un autre côté, les exploitations apicoles, malgré des récoltes très faibles, ne trouvent pas acheteurs de leur production.

Si rien n'est fait, l'image de notre produit va en être fortement dégradée.

En conséquence, nous vous demandons avec la plus grande insistance de mobiliser les moyens et les services de l'État afin d'éviter l'effondrement économique des exploitations et garantir la protection des consommateurs.

Dans l'attente de votre réponse, restant à votre disposition pour vous fournir d'éventuelles informations complémentaires, recevez, Monsieur le ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie-France ROUX, Porte-parole de la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

Joël SCHIRO, Président du Syndicat des Producteurs de Miel de France

Gilles LANIO, Président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française

PJ :

- « *Prix du miel, l'effondrement* », Professeur Norberto GARCIA, Extrait du journal « *Le CARI* » N°174, novembre 2016, Belgique,
- *Analyse économique novembre 2016 (SPMF)*